

Le 28 mai 2020.

**Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC)
Faculté de Santé**

**Procès-verbal
du Conseil d'UFR du 23 avril 2020
réalisé en visio conférence**

SOMMAIRE

I. **Approbation du PV du 12 mars 2020 – Vote**

Rapporteur : Pierre Wolkenstein

..... page 5.

II. **Point d'actualité : Coronavirus Covid-19 - Information**

Rapporteur : Pierre Wolkenstein

..... page 5.

III. **Modifications des modalités de contrôle des connaissances de certaines formations pour l'année 2019-2020 liées à l'épidémie Covid19 - Vote**

Rapporteur : Oriane Wagner-Ballon

..... page 6.

IV. **Études médicales : Calendrier universitaire, les modalités générales d'organisation des enseignements et du contrôle des connaissances 2020/21 – Vote**

Rapporteur : Oriane Wagner-Ballon

..... page 9.

V. **Ergothérapie : Calendrier universitaire, les modalités générales d'organisation des enseignements et du contrôle des connaissances 2020/21 – Vote**

Rapporteur : Oriane Wagner-Ballon

..... page 9.

VI. **IFSI : Calendrier universitaire, les modalités générales d'organisation des enseignements et du contrôle des connaissances 2020/21 – Vote**

Rapporteur : Oriane Wagner-Ballon

..... page 9.

VII. **Master Biologie Santé** : Calendrier universitaire, les modalités générales d'organisation des enseignements et du contrôle des connaissances 2020/21 - **Vote**

Rapporteur : [Orianne Wagner-Ballon](#)

..... page 9.

VIII. **Master Santé** : Calendrier universitaire, les modalités générales d'organisation des enseignements et du contrôle des connaissances 202/210 - **Vote**

Rapporteur : [Orianne Wagner-Ballon](#)

..... page 9.

IX. Diplôme d'Etat d'Infirmier en pratiques avancées pour 2020/2021 - **Vote**

Rapporteur : [Orianne Wagner-Ballon](#)

..... page 9.

X. Point d'information sur la création d'une école de Kinésithérapie à Fontainebleau

Rapporteur : [Pierre Wolkenstein](#)

..... page 10.

XI. Questions diverses : Licence Santé et Fête des 50 ans

..... page 10.

Membres présents :

Mmes Guiliana Amaddeo, Anne-Catherine Bachoud-Lévi, Caroline Barau, Maëlys Bide, Françoise Botterel, Laurence Caeymaex, Virgine Escabasse, Julie Fabre, Martine Garrigou, Sarah Karam, Sophie Lanone et Oriane Wagner-Ballon.

MM. Nicola De'Angelis, Florent Eymard, Olivier Ferraud, Charles-Henri Flouzat-Lachaniette, Michel Ikka, Stéphane Jamain, Quentin Janot, Edouard Lecarpentier, François Lemonnier, Pascal Lim, Frédéric Relaix, Romain Sarda et Pierre Wolkenstein.

Membres représentés :

Mme Florence Canoui-Poitrine.

MM. Vincent Audard, Hervé Hagège et Armand Mekontso.

Membres non représentés, non excusés :

Mme. Emilie Ferrat, Julie Fournier, Jeannick Le Lagadec et Laurence Lenoire – Labrevois.

MM. Léo Etronnier, Stéphane Herbaud et Jean-Christophe Lourme.

Invités présents :

Mmes Malika Derras, Sophie Dupuis, Sabrina Oliva, Françoise Pompét et Nathalie Rayssac.

MM. Patrick Farnault et Arnaud Le Labourier.

I. Approbation du **PV du 12 mars 2020 - Vote**

Rapporteur : Pierre Wolkenstein

Aucune remarque n'étant faite, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres, présents et représentés.

II. **Point d'actualité : Coronavirus Covid-19 - Information**

Rapporteur : Pierre Wolkenstein

Le premier ministre, Edouard Philippe, a annoncé une baisse des cas atteints du Coronavirus COVID-19 et l'approche du déconfinement prévu pour le 11 mai 2020 si les chiffres continuent à baisser.

Pour le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et le doyen de la Faculté de Santé, 3 types d'activités sont concernées.

L'activité administrative et de recherche :

Le travail à distance est plus que privilégié afin de préserver la santé du personnel administratif et de recherche. Des commandes de masques et de gels ont été effectuées par l'Université et seront mises à disposition des personnels lors de la reprise de l'activité, qui sera progressive avec le respect des gestes barrières. Des tests sérologiques seront mis en place ainsi que des tests par PCR uniquement réservés aux personnes suspectées d'être atteintes du COVID.

L'activité d'enseignement :

L'Université reste fermée pour les étudiants, de ce fait, l'enseignement et les examens à distance se poursuivent. Il remercie d'ailleurs la cellule covid numérique pour son investissement remarquable. Seuls les concours de la PACES et l'ECN pourront avoir lieu en présentiel par dérogation au décret du 11 mai 2020 concernant les rassemblements, réunions ou activités.

L'ECN se déroulera sur le campus de la Faculté de Santé. Une distribution de masques et de gel hydroalcoolique est prévue. Une réflexion est également menée sur les trajets de circulation, le déroulement des pauses et l'accès aux sanitaires. Les épreuves auront lieu du 6 au 8 juillet 2020.

Le site de Rungis ne pourra accueillir le concours de la Paces, prévu les 25 et 26 juin 2020 car il n'est pas adapté au respect de la circulation des personnes. La recherche d'un nouveau lieu est en cours.

La Faculté ne sollicitera pas, cette année, les surveillants habituels pour le concours car ce sont majoritairement des séniors et ils sont considérés comme des personnes à risque. D'autres alternatives sont en cours de réflexion.

Les Relations Internationales :

Le déconfinement ne signifie pas qu'il soit possible de voyager hors du territoire français. L'espace Schengen reste fermé. Seuls le personnel et les étudiants originaires des DOM-TOM pourront rejoindre leurs familles.

Il tient à remercier en séance :

- Les personnels administratif et de recherche pour le maintien de l'activité à distance vues les conditions. Les administratifs ont pu maintenir la poursuite des projets de la Faculté et les équipes de recherche ont pu répondre présentes sur les différents appels à projets lancés pour le COVID-19.
- Tous les soignants, de la logistique aux plateaux techniques, des personnes du soin direct, des personnes mobilisées en EHPAD, pour leur investissement majeur.
- Les étudiants en médecine volontaires de 2^e et 3^e années sur des postes variés mais également les étudiants infirmiers, en kinésithérapie et en ergothérapie. Il est conscient de la pression que subissent les étudiants et pour cette raison, la commission « être étudiant » est à leurs côtés. Pour les externes, leur vie quotidienne a été transformée avec un déploiement sur tout le territoire. Des gardes se sont organisées dans le GHT94. Il ont vu leur rôle évoluer vers celui d'interne et ont été présents pour remplacer des personnels soignants malades.

Il conclut en ajoutant que parmi le personnel et les étudiants, certains ont été malades avec un degré plus ou moins grave selon les cas. Il leur souhaite un bon rétablissement.

Martine Garrigou, membre représentant la municipalité de Créteil, demande si les masques proposés au grand public sont suffisants.

Le doyen répond qu'il existe plusieurs types de masques et ceux proposés à la population sont suffisants avec le respect des gestes barrières.

III. Modifications des modalités de contrôle des connaissances de certaines formations pour l'année 2019-2020 liées à l'épidémie Covid19 - **Vote** Rapporteur : **Orianne Wagner-Ballon**

Annexe 1

Orianne Wagner Ballon informe l'assemblée que le vote des calendriers universitaires, des modalités générales d'organisation des enseignements et du contrôle des connaissances pour l'année 2020/21 est reporté au conseil du 4 juin pour les formations suivantes :

- Les études médicales
- L'Institut de Formation en Ergothérapie
- Les IFSI
- Les Masters Biologie Santé
- Les Masters Santé
- Le Diplôme d'Etat d'Infirmier en pratiques avancées

Afin d'organiser au mieux les futures modalités, l'équipe pédagogique a proposé de reporter ce point au prochain Conseil de l'UFR. Orianne Wagner-Ballon ajoute que la CFVU propose une présentation des modalités à la séance qui se tiendra en juillet 2020.

Elle présente les modifications apportées aux modalités générales d'organisation des enseignements et du contrôle des connaissances de l'année en cours en rapport avec la crise sanitaire actuelle :

- Pour les concours de la PACES et PACES adaptée les modifications sont les suivantes : le report des dates du concours au 25 et 26 juin initialement programmé les 4 et 5 mai sous réserve des instructions gouvernementales et la suppression des oraux de la PACES adaptée.
- Pour l'AlterPaces : l'examen a été reporté au 4 mai au lieu du 17 avril et réalisé en distanciel .Les oraux sont maintenus mais s'effectueront en visioconférence le 27 mai.
- Pour les DFGSM2 & DFGSM3 :
 - les évaluations sont réalisées en distanciel pour toutes les sessions selon les recommandations de la Conférence des Doyens des Facultés de Santé,
 - Il ne sera pris en compte que les contrôles continus réalisés avant le 15 mars (après le 15 mars, ils seront neutralisés).Un sondage est en cours, auprès des étudiants pour obtenir leur avis sur le report ou non des dates de révisions et d'examens pour la première session. Au vu des premiers résultats obtenus, la tendance serait au maintien du calendrier initial. Par contre, concernant la deuxième session, l'équipe pédagogique a été contrainte de modifier les dates des épreuves car elles étaient en même temps que celles des ECNi (qui avaient également été décalées).

Elle ajoute que le jury souverain tiendra compte des circonstances exceptionnelles de la pandémie ayant nécessité la mobilisation des étudiants en lien avec la Commission de l'Etre Etudiant.

- DFASM1 & DFASM2 (diapositive n°4) :
 - les évaluations seront organisées en distanciel (1^{ère} et 2^e sessions) selon les recommandations de la Conférence des Doyens des Facultés de Santé,
 - le maintien des contrôles continus sur autoévaluation via le campus numérique Cristolink,
 - les épreuves orales seront supprimées,
 - La première session d'examens est reportée du 22 au 23 juin avec jury le 7 juillet. Les dates des examens de 2^e session sont maintenues du 27 au 28 août.

Elle rappelle que le jury souverain tiendra compte des circonstances exceptionnelles de la pandémie ayant nécessité la mobilisation des étudiants en lien avec la Commission de l'Etre Etudiant

- DFASM3 : Les ECNi en présentiel sont reportés du 6 au 8 juillet 2020 et en réserve le 9 et 10 le cas échéant.
- Master 1 : Les évaluations se feront en distanciel pour la 1^{ère} et 2^e session et selon les résultats au sondage des DFGSM, le calendrier des examens sera maintenu ou pas.
- Master PASCAL (Pratiques avancées en cancérologie) : l'examen de la deuxième session et la soutenance auront lieu la semaine du 8 septembre et un jury prévu la semaine du 14 septembre.
- DE Infirmier Pratiques Avancées mentions Oncologie/Polypathologies - Polypathologies : L'UE 5 « Parcours de soin en semestre 3) » se fera en 100% écrit et l'examen de la session 2 ainsi que la soutenance auront lieu la semaine du 8 septembre et un jury prévu la semaine du 14 septembre.

- Pour l'Institut de Formation en Ergothérapie, les modifications sont :
 - les évaluations auront lieu en distanciel pour les 1^{ère} et 2^e sessions.
 - les contrôles continus auront également lieu en distanciel
 - certains oraux seront supprimés, d'autres maintenus par visioconférence
 - un maintien du calendrier initial

Elle annonce que toutes ces modifications ont été présentées à la CFVU du 20 avril.

Elle conclut en énumérant les points qui seront présentés à la CFVU du 18 mai 2020 et au conseil de l'UFR du 4 juin :

- les modalités générales d'organisation des enseignements et du contrôle des connaissances de l'année pour les IFSI.
- Le calendrier des épreuves pour les DFGSM2 et 3 en cas de modifications
- les modalités générales d'organisation des enseignements et du contrôle des connaissances de l'année pour les masters 2 et master 1.

Le doyen ajoute que des discussions, pour les 3^e année d'IFSI, sont en cours avec la Région sur la validation du diplôme. En effet, il est demandé la suppression des dettes en raison des circonstances exceptionnelles.

Romain Sarda, élu étudiant, informe que les étudiants de DFGSM et DFASM sont inquiets sur la mise à disposition des cours des UE de master sur Cristolink. Maëlys BIDE, élue étudiante, demande quelles modalités de validation seront mises en place pour les masters qui n'auront pas pu mettre à disposition les enseignements d'ici les partiels.

Charles-Henri Flouzat-Lachaniette, membre de la cellule COVID numérique, répond que la réception des enseignements est en cours auprès des différents responsables d'enseignements. Au vu de l'hétérogénéité des formats d'enseignement, la préconisation faite aux enseignants a été de privilégier le powertpoint sonorisé et les classes virtuelles si possible. Tout est mis en œuvre pour récupérer tous les enseignements afin de les mettre à la disposition des étudiants le plus tôt possible. Concernant les examens, plusieurs possibilités sont également proposées.

Orianne Wagner-Ballon ajoute qu'il sera demandé à Sophie Hüe, directrice du département des masters, de prendre contact avec les responsables d'enseignement afin d'obtenir des éléments de réponses concernant les modalités de validation.

Les demandes de modifications sont adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés.

IV. **Études médicales** : Calendrier universitaire, les modalités générales d'organisation des enseignements et du contrôle des connaissances 2020/21 - **Vote**

Rapporteur : [Orianne Wagner-Ballon](#)

Point reporté au conseil du 4 juin 2020.

V. **Ergothérapie** : Calendrier universitaire, les modalités générales d'organisation des enseignements et du contrôle des connaissances 2020/21 - **Vote**

Rapporteur : [Orianne Wagner-Ballon](#)

Point reporté au conseil du 4 juin 2020.

VI. **IFSI** : Calendrier universitaire, les modalités générales d'organisation des enseignements et du contrôle des connaissances 2020/21 - **Vote**

Rapporteur : [Orianne Wagner-Ballon](#)

Point reporté au conseil du 4 juin 2020.

VII. **Master Biologie Santé** : Calendrier universitaire, les modalités générales d'organisation des enseignements et du contrôle des connaissances 2020/21 - **Vote**

Rapporteur : [Orianne Wagner-Ballon](#)

Point reporté au conseil du 4 juin 2020.

VIII. **Master Santé** : Calendrier universitaire, les modalités générales d'organisation des enseignements et du contrôle des connaissances 2020/21 - **Vote**

Rapporteur : [Orianne Wagner-Ballon](#)

Point reporté au conseil du 4 juin 2020.

IX. Diplôme d'Etat d'Infirmier en pratiques avancées pour 2020/2021 - **Vote**

Rapporteur : [Orianne Wagner-Ballon](#)

Point reporté au conseil du 4 juin 2020.

X. Point d'information sur la création d'une école de Kinésithérapie à Fontainebleau
Rapporteur : Pierre Wolkenstein

Pierre Wolkenstein annonce qu'il s'agit d'un sujet qui demande beaucoup d'investissement de la part du département des études paramédicales et de la direction administrative de la Faculté, en ce moment.

Il rappelle les faits. La Faculté de Santé a répondu à l'appel d'offre lancé par la Région portant sur la création d'une école de masso-kinésithérapie à Fontainebleau (77) pour 58 places.

Un avis favorable a été émis cependant le nombre de places attribuées a été divisé par deux, ce qui amène ce chiffre à 29.

L'école devait s'installer dans le même bâtiment que l'IFSI de Fontainebleau mais les travaux ont été suspendus suite à la crise sanitaire. Devant ce constat et ne souhaitant pas reculer la date de la rentrée universitaire d'un an, une autre solution a été étudiée.

L'école pourrait faire sa rentrée dans les locaux de l'IUT de Fontainebleau. Le réseau informatique est déjà présent ainsi que des salles de travaux pratiques.

Il sera proposé à la Région, une modification du projet initial intégrant les nouveaux locaux pour 2020-2021.

Les enseignants et la gouvernance de l'Ecole travaillent sur la faisabilité pratique des cours et la mise en place d'enseignements en ligne.

Il annonce que l'école ouvrira comme prévu en septembre et amènera à 90 le nombre de places dédié à la formation de masso-kinésithérapie.

Il conclut en félicitant toutes les personnes qui ont mené à bien la création de ce projet.

XI. **Questions diverses** : Licence Santé et Fête des 50 ans

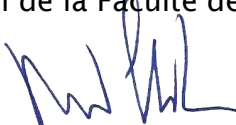
Avant de clôturer la séance, Pierre Wolkenstein, a souhaité faire part aux membres du conseil de deux informations.

La première concerne la Licence Sciences pour la Santé option Santé. Les chiffres de parcoursup annoncent que 5 253 élèves ont fait le choix d'intégrer la licence Santé de l'UPEC. L'équipe pédagogique étudie actuellement les dossiers pour n'en sélectionner que 1 200.

La construction des enseignements se poursuit par Jeanne Tran Van Nhieu, responsable de la licence Santé, assistée d'Anaïs Pujals et d'Ivan Sloma.

La deuxième information donnée par le doyen est l'annulation de la Fête des 50 ans. En effet, il rappelle que Vincent Audard avait présenté lors du conseil de mars le point suivant : « La Faculté fêtes ses 50 ans ». Compte-tenu des circonstances, la fête devant se tenir le 27 juin, celle-ci est annulée avec regrets . Il propose de fêter les 51 ans !

Le Doyen de la Faculté de Santé


Pierre Wolkenstein



**FACULTÉ
DE SANTÉ**

**MCC & Calendrier 2019-2020
Modifications exceptionnelles
liées à la crise sanitaire Covid-19**

Pr Oriane WAGNER-BALLON &
Pr Françoise BOTTEREL-CHARTIER

Conseil de faculté du 23 avril 2020

PACES – PACES ADAPTEE – ALTERPACES

- **Report concours « PACES & PACES adaptée » en présentiel les 25 et 26 juin 2020** (au lieu des 4 et 5 mai) *sous réserve des instructions gouvernementales*
- **Suppression des oraux** de la PACES adaptée
- **Report examen Alter PACES en distanciel le 4 mai** (au lieu du 17 avril) + oraux maintenus le 27 mai en visioconférence

DFGSM2 & DFGSM3

- **Evaluations en distanciel** (1ère et 2ème sessions) *selon recommandations de la Conférence des Doyens*
 - **Prise en compte uniquement des CC réalisés avant le 15 mars** (si postérieurs, neutralisation des CC)
- *modification du calendrier selon résultats sondage en cours*

Le jury souverain tiendra compte des circonstances exceptionnelles de la pandémie ayant nécessité la mobilisation des étudiants en lien avec la Commission de l'Etre Etudiant

DFASM1 & DFASM2

- **Evaluations en distanciel** (1ère et 2ème sessions) *selon recommandations de la Conférence des Doyens*
- **Maintien des CC sur autoévaluation Cristolink**
- **Suppression épreuves orales pour le DFASM1 et DFASM2**
- **Calendrier**
 - **Report 1ère session** du 22 au 23 juin avec jury le 7 juillet
 - **Maintien 2ème session** du 27 au 28 août

Le jury souverain tiendra compte des circonstances exceptionnelles de la pandémie ayant nécessité la mobilisation des étudiants en lien avec la Commission de l'Etre Etudiant

DFASM3

- **Report concours ECNi en présentiel du 6 au 8 juillet 2020 (+ 9 & 10 le cas échéant) *sous réserve des instructions gouvernementales***

MASTER 1

- **Evaluations en distanciel (1ère et 2ème sessions)
→ *modification du calendrier selon résultats sondage DFSGM en cours***

AUTRES MODIFICATIONS

- **Master PASCAL (Pratiques avancées en cancérologie)**
 - Examen session 2 et soutenance semaine du 8 septembre
 - Jury semaine du 14 septembre
- **DE Infirmier Pratiques Avancées mentions Oncologie/Polypathologies**
 - Polypathologies : UE 5 Parcours de soin (S3) : 100% écrit
 - Examen session 2 et soutenance : semaine du 8 septembre
 - Jury semaine du 14 septembre

ERGOTHÉRAPIE (A TRANSMETTRE POUR CFVU 18/05)

- **Evaluations en distanciel (1ère et 2ème sessions)**
- **Contrôles continus en distanciel**
- **Suppression de certains oraux ou maintien en visioconférence**
- **Maintien du calendrier initial**

MODIFICATIONS A TRANSMETTRE POUR CFVU 18/05

- *Calendrier épreuves DFGSM2 & 3 si modifications*
- *MCC & Calendrier autres Masters 2 et Calendrier Masters 1*
- *MCC & Calendrier IFSI*